



INFOS PRATIQUES MAIRIE

Mairie
Place de la Mairie
81350 VALDERIES
Tél : 05 63 56 50 05

Courriel :
mairie.valderies@wanadoo.fr

Site web :
www.mairie-valderies.com

Page Facebook :
f Mairie de Valdériès.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h00 à
12h00 et de 14h00 à 17h00.

Permanence des élus :
1er et 3ème samedi
de chaque mois,
de 09h00 à 12h00.



LE SAVIEZ-VOUS ? Valdériès est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC - BLAYE-LES-MINES - CAGNAC-LES-MINES - CARMAUX - COMBEFA
- CRESPIEN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE-GABAUSSE - LE GARRIC - LE SEGUR -
MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL-BOURGNOUNAC - MONESTIES -
MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARES - PAMPOLONNE - ROSIERES /
SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX - SAINT-CHRISTOPHE - SAINT-JEAN-DE-MARCEL
- SAINTE-CROIX - SAINTE-GEMME - SALLES - TAIX - TANUS - TREBAN - TREVIEU
- VALDERIES - VILLENEUVE-SUR-VERE - VIRAC.

édito du Maire

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, j'ai une pensée pour chacune et chacun d'entre vous, pour nos anciens, pour notre jeunesse, pour nos commerces, pour nos soignants, pour nos entreprises, nos associations...

Aujourd'hui rien n'est comme d'habitude, c'est une période où les moments de rencontres et d'échanges nous sont confisqués.

Nous vivons une époque où il faut se réinventer et s'adapter à un nouveau mode de vie.

Je tiens à remercier l'ensemble des Valdéroises et des Valdérois pour leur civisme et le respect qu'ils portent aux règles sanitaires.

Je tiens à remercier aussi l'ensemble du corps enseignant de notre école, les parents d'élèves, tout le personnel du périscolaire et de la mairie qui permettent, malgré la Covid 19, l'accueil de nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Croyons en l'avenir, l'année 2021 doit nous permettre d'ouvrir un nouveau chapitre. Je sais et je connais la capacité des Valdéroises et des Valdérois à se mobiliser afin qu'un avenir meilleur ne soit pas qu'une espérance, mais bel et bien une réalité.

Malheureusement les conditions sanitaires de ce début d'année ne nous ont pas permis d'organiser les vœux et toutes autres rencontres avec vous tous. Cela me peine et constitue un manque pour l'ensemble du conseil municipal tout comme pour vous. Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre sur notre commune.

La rencontre entre Valdéroises et Valdérois est une nécessité et une priorité. Ces moments d'échanges sont porteurs de joie et de convivialité, indispensables pour favoriser les liens entre les citoyens.

Dès que les conditions nous y autoriseront, je m'engage avec l'ensemble de mon équipe municipale à organiser une rencontre afin de pouvoir nous retrouver tous ensemble. Se retrouver pour marquer un nouveau départ, revoir nos stades, nos salles de sport, nos associations, nos fêtes..., reprendre vie.

Malgré ces difficultés, la volonté, l'engagement et les objectifs de l'équipe municipale restent inchangés. Promouvoir la vie sociale dans l'intérêt général et faciliter les relations humaines font partie de nos priorités.

Prenez soin de vous et de vos proches.
A très bientôt.

Bien P. dévouement

Vincent Recoules,
Maire de Valdériès.



état-civil 2020

NAISSANCES

SONNINO OLIVA, Edène le 01/01/2020.

LAMERA, Julia, Agnes le 29/01/2020.

ESCAFFIT, Hayden, Patrick, David le 04/02/2020.

RICARD REYNES, Elisa, Marie le 24/02/2020.

ALIBERT, Jade, Audrey, Pauline le 26/02/2020.

PONS, Mélody, Manon le 08/03/2020.

CAUSSE, Robin, Nathan le 13/04/2020.

HANNOTTEL, Tom, Raphaël le 28/10/2020.

CABOT, Edith, Anna, Doria le 08/11/2020.

MARIAGES

ALBACETE, Jérémy et POSTEK, Julie, Jeanne, Marie le 18/07/2020.

ALQUIER, Frédéric, Noël et TALLANT, Audrey, Montserrat Marina le 22/08/2020.

DÉCÉS

MASSOL, Daniel, Moïse, Henri le 20/05/2020.

HERAIL, Moïse, Maurice, Lucien le 24/05/2020.

BEL, Alice, Magali, Julie le 02/08/2020.

HIGOUNENC, Gaston, Amans, Gabriel le 05/08/2020.

SIRGUE, Raymond, Germain, Jean-Marie le 06/08/2020.

GREGOIRE, Jean-Claude, Maurice le 15/08/2020.

ROQUES, Irène, Henriette, Germaine le 16/09/2020.

CATHALO, Jean, Louis le 17/10/2020.

TERRIEUX, Maria, Denise, Marthe le 29/10/2020.

CAUSSE, Raymond, Alphonse, Marie le 04/11/2020.

POINT BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement Dépenses 2020

Chapitre	Réalisé en 2020
11- charges à caractère général	214 114,03 €
12 -charges de personnel et frais assimilés	216 027,30 €
14 -attributions compensation 3cs	808,45 €
65- autres charges de gestion courante	100 517,24 €
66-Charge financière intérêts réglés à échéance	15 367,28 €
67- charges exceptionnelles .titre annulés	329,51 €
Total	547 163,81 €

Résultat exercice fonctionnement

159 185,70 €

Fonctionnement Recettes 2020

Chapitre	Réalisé en 2020
13 - remboursements sur rémunérations du personnel	6 105,41 €
70 - Ventes de produits, prestations de services	43 634,03 €
73 - Impôts et taxes	229 777,00 €
74 - dotations état et autres	336 121,01 €
75 - Autres produits de gestion (loyers produits divers)	90 710,00 €
76 - produits financiers	2,06 €
Total	706 349,51 €

Investissement Dépenses 2020

Chapitre	Réalisé en 2020
220 - Equipement informatique	767,58 €
236 - Rénovation éclairage public	48 235,77 €
237 - Eglise Chauffage rénovation intérieur	5 738,71 €
242 - Extension du restaurant	8 628,50 €
243 - Requalification place de la mairie	676 285,56 €
245 - Travaux maison Berail	6 571,56 €
247 - Site internet	3 780,00 €
249 - Achat bâtiment pharmacie	173 500,00 €
250 - rénovation local pharmacie	86 267,31 €
Opération financière	
Emprunts capitaux réglés à échéance	71 702,00 €
Emprunt court terme de 2017	150 000,00 €
Emprunt court terme de 2018	150 000,00 €
001 - solde de 2019 reporté	96 998,72 €
Total	1 478 475,71 €

Résultat exercice investissement 2020

-289 523,54 €

Investissement Recettes 2020

Chapitre	Réalisé en 2020
237 - Subvention Etat département pour tx Eglise	14 795,56 €
239 -Subvention économies énergies logements	66 799,76 €
242-Subvention région extension du restaurant	6 000,00 €
243 -Subvention acompte état département place mairie	151 192,27 €
250 -Subvention local pharmacie département	14 377,89 €
Opération financière	
FCTVA	55 476,76 €
Taxe d'aménagement	2 509,33 €
Excédent de fonctionnement 2019	173 926,87 €
Emprunts court termes	149 550,00 €
Emprunt pharmacie	230 000,00 €
Emprunt	300 000,00 €
Dépôt de cautionnement reçus	1 159,03 €
Régularisation Transfert assainissement	23 164,70 €
Total	1 188 952,17 €

Résultat exercice fonctionnement 2020 = 159 185,70 €.

Résultat exercice investissement 2020 = -289 523,54 €.

Le budget cumulé fonctionnement investissement laisse apparaitre un déficit de 130 337,84 €. Sur l'année 2021, il reste à réaliser en recette sur le budget investissement les subventions notifiées pour un montant de 369 154 €. Ce montant se décompose ainsi : 21 592 € sur le chapitre 239; 265 563 € sur le chapitre 243 et 81 999 € sur le chapitre 250.

Devrait rentrer aussi en recette la somme d'environ 150 000 € de FCTVA.

En dépense, nous aurons à rembourser 370 000 € d'emprunt court terme de la place. Ce crédit court terme arrive à échéance le 30 septembre 2021.

Un emprunt de 300 000 € a été nécessaire car les subventions et recettes réalisées et réalisables sur 2020 et 2021 ne couvrent pas les dépenses liées aux remboursements des sommes engagées.



TRAVAUX, RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

AYANT EU LIEU DEPUIS LA PARUTION DE LA LETTRE DU MAIRE EN OCTOBRE 2020.

LES TRAVAUX



Les tableaux ont trouvé leur place.

La municipalité a procédé à la mise en place d'un tableau de l'artiste peintre Valdérois Jean ARNAUD. Cette huile sur toile de jute datant de 1928 intitulée « Puig Del Mas » a été fixée dans la salle du bâtiment multifonctions. Un autre tableau nommé « Les barques de Port-Vendres », daté de 1929 et aux dimensions beaucoup plus importantes a été fixé il y a quelques mois dans la salle polyvalente. Les valdérois peuvent ainsi profiter de ces œuvres qui font partie du patrimoine de notre commune.

Deux bénévoles ont nettoyé le Pont de Maux.

S'il existe dans notre région un endroit qui n'est pas assez connu, c'est bien le magnifique pont de Maux qui permet de franchir la rivière le Cérou entre les communes de Valdériès et St Jean de Marcel. Quelques locaux, riverains, randonneurs et cavaliers en connaissent l'existence mais cette insuffisance de fréquentation est vraisemblablement due au fait que les chemins d'accès sont en très mauvais état. De plus, la signalisation de ces lieux est quasi inexistante, même Google Maps n'en signale pas la présence. Heureusement, deux personnes souhaitant garder l'anonymat, l'une de St Jean de Marcel, l'autre du secteur de Carmaux, ont décidé d'agir pour la sauvegarde de ce patrimoine. Depuis 6 ou 7 mois, ces bénévoles, amoureux des vieilles pierres, entretiennent régulièrement l'ouvrage et défrichent les berges.

Grâce aux écrits contenus dans 2 livres différents, nous avons pu retracer l'histoire de ce pont. C'est entre le XIIIème et XIVème siècle qu'il fut construit pour franchir le Cérou et permettre de joindre Albi à Rodez en passant par Valdériès. Il remplaçait l'ancien tracé de Monestiés et le pont de Cirou. Cette nouvelle voie fut empruntée par les pèlerins de St Jacques de Compostelle venant de Rodez et allant à Toulouse. Elle permit aussi et surtout les échanges de marchandises entre l'albigeois, le ségala via le Puy et Lyon. Vers 1719, des travaux sont réalisés sur l'ouvrage et quelques décennies après, pour répondre à une fréquentation plus importante, une troisième arche fut construite rive gauche. Aujourd'hui, le pont enjambe la rivière de ses trois arches, sur une longueur de 39 m et une largeur de 2,20 m. La limite des 2 communes précitées se situe en son milieu. A présent, tout espoir de rénovation est permis. Ces municipalités sont favorables à la réalisation de travaux afin que ce site ne tombe pas dans l'oubli. Les élèves des deux écoles vont étudier l'histoire du pont de Maux. Un grand bravo à ces bénévoles que la municipalité de Valdériès remercie bien vivement pour leur travail.



Matériel de santé

Le défibrillateur à l'entrée de la mairie à nouveau en service. Le défibrillateur situé dans le sas à l'entrée de la mairie de Valdériès qui avait été momentanément placé hors-service pour des raisons techniques est à présent opérationnel. Actuellement, il n'y a pas d'autres appareils de ce type dans la commune.

Voirie

Les réfections du chemin du Cordat, d'une partie du V.C13 reliant La Minaudié à Bégous et d'une partie du V.C 7 reliant La Besse à St Julien ont été effectuées.

Nettoyage des aqueducs.

Il est rappelé que les aqueducs en bordure de voirie doivent être régulièrement nettoyés et entretenus par les propriétaires des terrains. Les eaux de pluies doivent pouvoir s'écouler librement dans les fossés et non sur les routes.



LES RÉUNIONS (hors réunions du conseil municipal)

La municipalité a reçu les associations.

Une réunion entre la municipalité et les associations de Valdériès a eu lieu le samedi 03 octobre 2020 à 9h30 à la salle polyvalente de Valdériès. Le maire Vincent RECOULES était absent, excusé. La quasi-totalité des associations était représentée. Les échanges ont été fructueux. Les points abordés ont été les suivants : prise en charge partielle par la mairie du coût des licences pour les jeunes de moins de 18 ans de Valdériès qui feront le choix d'appartenir à un club de la commune, règlement d'utilisation, du nettoyage et du chauffage des salles communales, interdiction temporaire d'utilisation des vestiaires en raison de la crise sanitaire, recensement des clés des salles détenues par les diverses associations, détermination du lieu où se déroulera le marché de Noël (annulé suite Covid), règle inchangée pour le prêt des minibus de la mairie, déroulement de la 6ème édition du Trail du Ségala (annulée suite Covid), et probabilité de mise en place dans la salle multi-activités d'un atelier de prévention des chutes par l'association Familles Rurales en partenariat avec la MSA. En fin de séance, le calendrier d'occupation régulière des salles a été mis à jour et chaque association a pu effectuer les réservations nécessaires en fonction des dates de leurs futurs évènements.



La municipalité apporte tout son soutien aux associations qui ne peuvent exercer leurs activités en raison de la crise sanitaire et souhaite un retour à la normale dans les meilleurs délais.

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

Journée technique du réseau CUMA.

Malgré la pluie, de nombreux agriculteurs avaient fait le déplacement pour participer à la journée technique du réseau CUMA qui a été organisée le 06 octobre 2020 sur le parking de la salle polyvalente de Valdériès. Cette année, le thème de la journée portait sur le tracteur en collectif, outil indispensable qui évolue sans cesse et qui en matière d'investissement pèse lourd dans les comptes des exploitants. Comme le précise Emile FABRIES, président de la Fédération Départementale des CUMA du Tarn, un tracteur c'est près de 100 € de charges par hectare en moyenne pour notre département. Aussi, tout au long de la journée, les visiteurs ont pu échanger avec 12 concessionnaires qui présentaient sur le parking 35 tracteurs de 11 marques différentes. Le matin, des ateliers techniques portant sur un banc d'essai moteur, sur les pneumatiques, sur la sécurité autour de cet engin et sur la régénération des filtres à particules étaient à disposition du public. L'après-midi, certains ont pu essayer ce matériel agricole sur trois parcours pratiques dans les domaines de l'autoguidage, de la transmission et du chargeur frontal. Cette journée, dont l'organisation était à la charge de la CUMA de Valdériès, a été une réussite.



Une commémoration du 11 Novembre particulière.

En raison de la crise sanitaire et conformément aux directives préfectorales, la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 qui s'est déroulée le 11 Novembre 2020 à 11 heures au monument aux Morts de Valdériès a été particulière. En effet, elle a eu lieu en comité restreint, sans invitation du public, avec obligation du port du masque et dans le strict respect des mesures de distanciation. Le maire Vincent RECOULES, entouré de quelques conseillers municipaux, a procédé au traditionnel dépôt de gerbes. Un hommage émouvant et solennel a été rendu à tous les soldats morts pour la France au cours de la 1ère Guerre Mondiale et durant tous les autres conflits. Comme l'a indiqué le maire, ce moment est nécessaire et primordial pour rappeler l'Histoire, pour ne jamais oublier ceux qui ont donné leur vie pour la Nation, mais également pour nous inciter à construire un avenir meilleur. En ce qui concerne l'école de Valdériès, les enfants des CE et CM, accompagnés des enseignantes, se sont rassemblés le 12 Novembre devant le monument aux Morts où, après lecture des noms des soldats morts pour la France et observation d'une minute de silence, ils ont entonné le chant des partisans qu'ils avaient préparé en classe.

Échange de vœux avec le personnel communal.

Le maire Vincent RECOULES et les membres de son conseil municipal ont organisé le samedi 23 janvier 2021 à 11 heures à la salle polyvalente de Valdériès une sympathique réunion à laquelle étaient conviés tous les employés municipaux. Dans le respect des règles sanitaires, les participants ont pu échanger et se souhaiter les meilleurs vœux pour la nouvelle année. Dans son discours, après la présentation des vœux, le Maire a notamment déclaré : « *En mon nom et en celui de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier, car malgré le changement de municipalité et la Covid 19, tous nos services ont fonctionné : cantine, mairie, équipe technique et médiathèque. Grâce à votre esprit d'équipe et de solidarité, vous avez su relever au quotidien le défi que représente la pleine gestion de l'ensemble de vos missions au service des habitants. Ce service public se résume à mon sens en deux points essentiels : une commune réactive, efficace et proche des habitants et une commune porteuse de services, de réponses ou de solutions.* » Puis, la municipalité a offert à chaque employé un coffret cadeau contenant des produits locaux.



LA VIE SCOLAIRE

Obtention du label « Ecole en démarche au développement durable ».

Le label éco-école a été obtenu au cours de l'année scolaire 2019/2020 auprès de l'Inspection Académique à la suite de la mise en place d'un potager, d'un hôtel à insectes et à une étude sur le tri sélectif. Les élèves poursuivent des actions entrant dans le cadre de cette labellisation.

1ère édition du cross des écoles.

La 1ère édition du cross de l'école de Valdériès a eu lieu le 08 octobre 2020 de 10 à 12 heures en présence du chef d'établissement Grégory CAPELLO, des enseignants et de quelques parents d'élèves. Par beau temps, les enfants de toutes les classes ont couru en binôme autour du stade municipal pour une durée allant de 40 mn pour les plus grands à 30 mn pour les plus petits. Cette épreuve, accomplie dans la joie et la bonne humeur, a permis d'évaluer la distance parcourue par les élèves et d'établir un classement. Le score total a été comparé aux résultats obtenus par d'autres établissements du réseau des écoles qui ont organisé le même évènement sportif.



Hommage à Samuel PATY.

En présence du Maire, du directeur d'établissement, des enseignants et des enfants, une cérémonie en hommage à Samuel PATY, professeur sauvagement assassiné le 16 octobre 2020 à

Conflans Sainte Honorine par un terroriste islamiste, a été organisée dans la cour de l'école au retour des vacances de la Toussaint. Dans le cadre de cet évènement douloureux, les enfants ont travaillé sur la notion de laïcité.



Les élèves des CM1 et CM2 visitent la station d'épuration.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement qui fait partie des sciences et de la géographie, accompagnés de leur enseignante Christel GUERRA, les enfants de la classe du cours moyen de l'école de Valdériès se sont rendus le 20 novembre 2020 à la station d'épuration de la localité précitée. Là, ils ont été reçus par Jean-Paul l'employé communal qui leur a expliqué le fonctionnement des diverses installations. Tous ont été très intéressés et attentifs aux explications données. Au préalable, la classe avait fait des expériences pour rendre transparente de l'eau boueuse et pour comprendre qu'une eau transparente ne veut pas dire pour autant qu'elle est potable.





Les enfants de l'école ont assisté à la taille d'arbres fruitiers.

Le jeudi 04 février 2021, les élèves de toutes les classes de l'école de Valdériès ont assisté à tour de rôle à la taille de plusieurs arbres fruitiers situés dans la cour de l'établissement. En effet, les pommiers et poiriers qui s'y trouvent n'avaient pas été taillés depuis deux ou trois ans et méritaient de subir un petit nettoyage. C'est un retraité valdérois bénévole Jean-Marie MASSOL qui a bien voulu réaliser ces travaux. Tout en maniant ses outils, il a détaillé et expliqué aux enfants les diverses étapes de la taille. Ces derniers ont été très attentifs. Les plus grands avaient déjà acquis en classe des connaissances en la matière. En effet, dans le cadre du label éco-école, les élèves sont sensibilisés à l'environnement et étudient la vie des arbres, la reproduction des végétaux, la pollinisation et le rôle majeur des abeilles dans ce domaine. L'idée de cette séance était avant tout de transmettre un savoir. Mais peut-être a-t-elle suscité des vocations ? La municipalité et le personnel enseignant remercient Jean-Marie MASSOL pour sa participation.

La vie à l'école durant la crise sanitaire.

Comment se déroule la vie à l'école en ces temps difficiles ? Monsieur Grégory CAPELLO, directeur de l'établissement, nous en fait le récit.

Année scolaire 2019/2020

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement chamboulé la vie des écoliers et celle des enseignants.

Au printemps dernier, le 1er confinement a enclenché l'école à distance, plutôt bien suivie par l'ensemble des familles qui ont accompagné les enfants à la maison.

Cela n'a pas évité tout de même le décrochage de quelques élèves, mais cela reste à la marge !

Durant le confinement, l'école de Valdériès fut un lieu d'accueil des enfants du personnel soignant.

En mai, la reprise fut progressive et adaptée : nous avons déménagé les classes dans des locaux inhabituels (salle de motricité et gymnase).

Bilan : Malgré le caractère inédit de la situation, on peut souligner la bonne organisation mise en œuvre grâce au travail conjoint et réfléchi école/mairie/périscolaire. (C'est une force sur notre village car il y a une volonté commune de bon fonctionnement).



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

En raison de la crise sanitaire, nous sommes dans l'impossibilité de vous préciser si les événements qui étaient prévus pourront avoir lieu. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Année scolaire 2020/2021

Apparition de nouveaux protocoles.

> Vigilance accrue sur l'hygiène (lavage des mains renforcé, désinfection quotidienne).

> Adultes et enfants à partir de 6 ans portent le masque en permanence (intérieur et extérieur). Nous n'avons pas eu de mouvements contestataires des parents sur la question du port du masque.

> Afin de répondre à la contrainte de limitation du brassage des élèves, nous avons organisé 2 groupes sur l'école qui ne se croisent jamais tout au long de la journée (temps scolaire et périscolaire).

Groupe 1 « les petits » : de la PS au CP

Groupe 2 « les grands » : du CE1 au CM2> Récréations et temps de repas décalés entre ces groupes.

> Distanciation à la cantine lorsque les élèves quittent le masque.

> Les échanges interclasses d'élèves ont été supprimés tout comme les rassemblements d'élèves lors d'événements festifs.

> Les sorties de classe ont été réorganisées (pour les maternelles) pour ne plus faire entrer en masse les parents dans l'école.

Concernant les projets, il y a eu un fort ralentissement : cycle piscine annulé, sorties cinéma et théâtre du 1er trimestre annulées. Au niveau du réseau des écoles idem d'où le nouveau projet de correspondance inter écoles.

Bilan : Les protocoles sanitaires se succèdent et demandent à chaque fois de nouvelles adaptations de la part de tous.

On peut saluer le gros effort des élèves qui subissent nombreuses contraintes mais celles-ci sont néanmoins bien respectées.

On espère vivement un retour à la normale !



LES PROJETS, ACTIONS

EN COURS ET A VENIR

L'adressage

La municipalité est en train de mettre en place l'adressage qui a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il constitue aussi un préalable à l'arrivée prochaine de la fibre optique. Il permet :

- pour les particuliers : une meilleure qualité des services, un accès plus facile et plus rapide des services d'urgence, des livraisons, la localisation GPS....,

- pour les administrations et les collectivités : une organisation des services publics plus efficace,

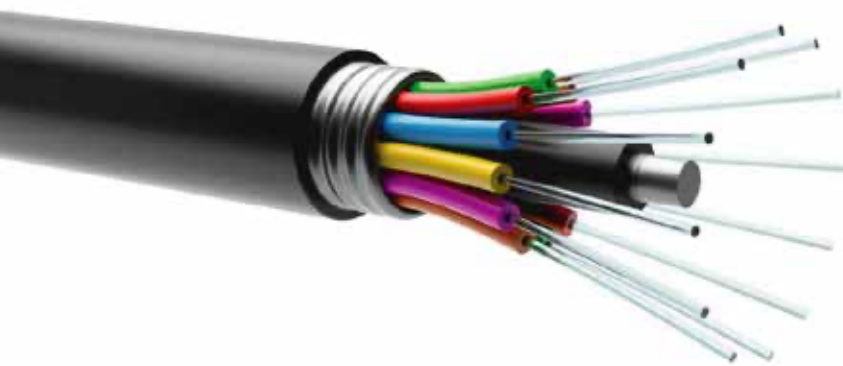
- pour les entreprises : une amélioration des relations avec les acteurs du territoire, meilleurs accès et localisation pour les clients et fournisseurs et enfin une optimisation maximale pour l'organisation de la distribution des marchandises et des prestations.

Au stade actuel de cette démarche, il a été procédé à la dénomination de l'ensemble des voies communales, au recensement de tous les sites publics, tous les bâtis et toutes les habitations. Nous avons créé suivant une numérotation métrique tous les « points adresse » des particuliers, des commerces et des entreprises. La prochaine étape sera la commande des panneaux de dénomination des voies et des plaques de numérotation des bâtis. Ces dernières seront ensuite distribuées gratuitement par la municipalité aux habitants situés hors du village (les bâtis dans l'agglomération sont déjà pourvus de ces plaques). Enfin, la mairie adressera à chaque propriétaire et locataire un courrier mentionnant la nouvelle adresse et la date de mise en application.

Lorsque la crise sanitaire le permettra, nous organiserons par groupes des réunions publiques d'information destinées aux administrés résidant hors du bourg et invitons dès à présent la population à y participer en nombre.

L'arrivée de la fibre

L'adressage est en voie d'achèvement et la fibre optique arrive dans la commune. D'après la cartographie de TARN Fibre, elle devrait arriver avant juin 2021. Les câbles de la fibre devant être supportés par les anciens poteaux téléphoniques de France Télécoms, il est demandé aux propriétaires concernés d'élaguer les arbres qui pourraient gêner le passage de ces fils.



Plan local d'urbanisme (PLU)

L'élaboration du projet du PLU de la commune de Valdériès est en cours. Nous en sommes à la phase d'étude au cours de laquelle sera réalisé le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) conformément à l'article L.151-5 du Code de l'urbanisme. Il est rappelé que dans le cadre du PLU, un cahier a été ouvert en mairie et mis à disposition du public dans lequel les administrés peuvent s'exprimer, formuler des demandes, des remarques ou des réclamations.

Nouveau lotissement

La vente des lots a débuté. Plus de la moitié d'entre eux sont réservés. Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie (tél : 05.63.56.50.05).



Rénovation du logement situé au-dessus de la pharmacie

Une étude est faite pour demander les subventions.

Vente des anciens jeux pour enfants.

Les anciens jeux pour enfants qui étaient situés sur la place de la mairie vont être vendus en un seul lot au plus offrant. La mise à prix est fixée à 250 €. Cette vente est réservée uniquement aux habitants de la commune. Les personnes intéressées par cet achat ont jusqu'au 10 avril 2021 inclus pour déposer leur proposition au secrétariat de mairie. Cette offre faite sur papier libre bien lisible faisant mention du prix proposé et des coordonnées de l'acheteur (nom - adresse - n° téléphone) sera contenue dans une enveloppe vierge à l'extérieur de toute inscription. L'ouverture des plis se fera le samedi 17 avril 2021 à 11 heures dans la salle du conseil municipal en la présence éventuelle de ceux qui auront candidaté. En cas d'offres identiques, un tirage au sort sera effectué.



LE MOT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

La biodiversité à Valdériès

Cet été, Monsieur Rouquette, apiculteur amateur nous a invités chez lui pour nous montrer ses Sophoras. Ce sont de magnifiques arbres mellifères qui ont la particularité de fleurir au mois d'août permettant ainsi de nourrir les abeilles. A ce moment-là de l'année, très peu de plantes mellifères sont en fleurs et les pollinisateurs ont du mal à se nourrir. Monsieur Rouquette nous a alors demandé s'il serait possible de faire un geste en ce sens.

La commission environnement a alors monté un projet sur cette idée qui se déroulera en deux phases :

1. Organiser durant 2021, une **observation de la biodiversité de notre village** et de faire venir des intervenants pour apprendre à reconnaître les oiseaux, les insectes, les plantes, mais aussi de profiter des savoirs locaux à travers toutes les personnes de notre commune, quel que soit leur âge et leur profession. Nous souhaitons organiser avec tous ceux que cela intéresse une fête autour de cette thématique pour lancer le projet.

2. Organiser durant 2022, une **campagne de plantation de plantes mellifères** dans les lieux publics mais aussi chez les particuliers. L'idée étant que les insectes pollinisateurs puissent trouver de nombreux et divers lieux pour butiner.

Nous souhaitons vous présenter cela lors d'une réunion publique, mais hélas la Covid 19 en a décidé autrement. Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous vous inviterons à participer en espérant que de nombreux Valdérois.es seront intéressés et voudront participer.

Depuis quelques années, la municipalité est propriétaire d'un terrain jouxtant le grand pré en face du centre social (ancien jardin de M. Bérail). Après réflexion, la commission environnement a proposé de le transformer en jardin ouvert au public. Il serait à la fois pédagogique, écologique et participatif. Ce serait un jardin d'ornement, avec plutôt des espèces peu communes et mellifères. Un lieu de convivialité, ouvert à tous, où on pourra s'asseoir sur un banc avec un livre. Un lieu qui pourra être aussi un espace de culture avec des expositions organisées par la médiathèque.

La première étape d'aménagement de ce lieu est de le sécuriser et de le nettoyer.

Nous organiserons pour cela en mai, un week-end chantier participatif. Il faut avant tout refaire les clôtures et arracher des ronces. Tout le monde est convié.

La municipalité souhaite par ces projets mettre la problématique environnementale au cœur de notre commune. Nous voulons agir face au réchauffement climatique en permettant au monde animal et végétal de résister. Nous souhaitons aussi que les plus jeunes et les plus anciens se rencontrent et échangent, que des savoirs et des passions soient transmis.





Rencontres avec les commerçants et les artisans.

Les membres de la commission « artisans – commerçants » vont poursuivre ces rencontres. Du retard a été pris en raison de la crise sanitaire.

Le recensement des jeunes

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement est délivrée sur présentation de :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP, ...)

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ
AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Association CINECRAN

Les séances de cinéma (film pour enfants durant les vacances de Noël et film sur l'agriculture suivi d'un débat) ont dû être annulées en raison de la Covid. Elles seront programmées à nouveau dès que les conditions sanitaires le permettront.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
 RECENSER. ET TOI ???



6 chemin de Musac
 81350 Valdériès
 05 63 56 49 71
 05 63 56 55 88
 mediatheque@
 cs-segalatarnais.org
 Portail internet :
 mediatheques.
 dlireetplus.fr
 Page Facebook :
 mediathequevalderies

La Médiathèque du Puy St-Georges

La balade historique

Samedi 19 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, l'équipe de la médiathèque a organisé une balade pour découvrir l'histoire de notre village. Elle a fait appel à Alain Salles, notre historien valdérois, pour transmettre son savoir. Des habitants ont spontanément participé : Mme Loubet a raconté la fusillade qui a laissé des impacts de balles encore visibles sur le mur d'une maison de la place durant la 2nde guerre. Nicolas



Bonnafous nous a présenté son oeuvre et le lien qu'elle a avec notre village. Pour finir, nous avons redécouvert les tableaux de Jean Arnaud nouvellement rénovés. Une matinée intergénérationnelle riche en partages à renouveler.

Un service à vos côtés

La médiathèque est restée ouverte durant le 2e confinement et vous accueillait sous forme de «Drive». Les usagers prenaient RDV par téléphone ou mail en précisant

leur goûts. L'équipe les accueillait individuellement en leur proposant une sélection de livres, DVD, CD, jeux dans le respect des gestes sanitaires. Le personnel a

aussi fait du portage à domicile pour des personnes âgées du village. Une écoute et une attention importante en cette période d'isolement. Notre médiathèque permet un accès à la culture et à l'imaginaire dans une période où il fait du bien de s'échapper un peu de cette réalité difficile...



Horaires : (à l'heure du couvre feu à 18h) : Mardi 10h-12h, Mercredi 10h-12h et de 14h à 17h45, Vendredi 14h-17h45



On a tous à y gagner !



Mieux trier pour moins payer

Il est rappelé régulièrement que mieux nous trions, moins nous payons. Pourquoi : les contrôles ponctuels de Trifyl effectués au moment du déchargement des camions, appelés aussi caractérisations, permettent d'évaluer la qualité du tri. Si les résultats sont mauvais, que les erreurs de tri soient intentionnelles ou pas, des pénalités sont appliquées aux communes concernées avec pour incidence une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Alors, ensemble, relevons le défi du tri. Réduisons le volume des déchets ménagers, augmentons le tri et améliorons sa qualité.

Soyons plus éco-citoyens.

Les bacs à couvercle jaune sont réservés au tri sélectif du papier, aux emballages tels que les bouteilles, flacons et bidons en plastique, aux cartons, briques alimentaires et emballages métalliques. Ils sont souvent trop remplis à cause de cartons vides volumineux qui auraient dû être amenés directement à la déchèterie ou par d'autres déchets qui n'auraient pas dû être déposés dans ces bacs tels que les sacs noirs renfermant des déchets ménagers. Il est rappelé qu'aucun sac ne doit se trouver dans ces containers et que tout le tri doit y être déposé en vrac. De même, les sacs noirs contenant des ordures ménagères n'ont pas à être déposés à même le sol durant plusieurs jours. Les animaux peuvent les éventrer et disperser leur contenu. Ils doivent être mis dans les bacs à couvercle vert ou sortis sur la voie publique avant le passage du camion de ramassage. Soyons plus éco-citoyens en respectant ces règles pour le bien de tous.

Distribution de cabas pour le tri des déchets

En même temps que la distribution du présent bulletin municipal, des sacs pour le tri des déchets financés par le SICTOM vont être remis à raison d'un cabas par famille. En cas d'oublis ou de besoins supplémentaires, s'adresser au secrétariat du SICTOM à la mairie de Valdériès (tél : 05.63.56.55.05) ouvert le mercredi et le jeudi de 09h00 à 17h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00.



Déchèterie route de Tanus à Valdériès.

Ouverte le lundi et le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

3 FOIS MOINS CHER
DANS LE BAC JAUNE !

Que faire de cette canette vide ? Trier ou pas ? Pour l'environnement, la réponse est évidente : **Il faut trier pour recycler ! Et pour le porte-monnaie !**

Dans notre département, le tri des recyclables est bien moins cher que le traitement des autres déchets.

En effet, Trifyl, service public de valorisation des déchets, a souhaité mettre en place un tarif bas pour le tri, pour inciter à trier, et à bien trier.

Les collectivités de collecte paient ce service en fonction du geste de tri de leurs habitants : en moyenne, 96€ la tonne pour la poubelle noire et 33€ la tonne pour les emballages et papiers correctement triés.

Le calcul est vite fait. Le tri des recyclables coûte 3 fois moins cher dans le bac jaune ...



ALORS TRIONS !



Pour plus d'informations rendez-vous sur trifyl.fr



Propreté des espaces publics

Quoi de plus agréable que des espaces publics propres ! Dans un lieu bien entretenu et exempt de déchets, chacun est plus sensible et plus respectueux de cet environnement. Trop souvent, les papiers, mégots, masques de protection usagés polluent nos rues, sans compter les bouteilles en verre et en plastique que l'on retrouve dans les fossés en bordure de route alors que poubelles et containers sont à la disposition du public. Alors, pour le bien d'autrui, pour l'hygiène et par respect pour les employés chargé de la propreté, halte à ces incivilités. Adoptons des éco-gestes simples et encourageons les bonnes pratiques.



Déjections canines.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, sur les bas-côtés herbeux et dans les aires de jeux pour enfants. Ces gestes participent à l'hygiène, au maintien de la qualité de l'espace public et évite le mécontentement des riverains. Pour faciliter le ramassage de ces déjections, la municipalité va mettre en place dans le village et sur certains accès des distributeurs de sacs spécifiques. Grâce à cette mise à disposition, améliorons la propreté de nos espaces publics. Soyons plus éco-citoyens en respectant ces règles pour le bien de tous.



**LE COUPABLE
C'EST QUI ?
C'EST PAS KIKI !**



L'association Séga'liens :

une association pour et avec les habitant-e-s.

Lieu de convivialité, d'initiatives et de rencontres, l'association Séga'liens, basée sur Valdériès, est un espace d'accueil ouvert à tous-toutes. Nous œuvrons sur le territoire du Carmausin Ségala en proposant des services mais aussi des projets innovants qui renforcent le lien social. Nos actions sur le canton de Valdériès :

- Nos accueils de loisirs enfance et jeunesse : le Kid Club (3-10 ans) et le Club ados (11-17 ans) sont ouverts les mercredis et lors des vacances scolaires. Nous accueillons également les enfants de l'école de Valdériès durant les temps périscolaires (matin, midi et soir) dans le cadre d'un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE).

- Notre espace France Services : nous pouvons vous accompagner dans vos démarches administratives auprès des impôts, des demandes de cartes grises et de permis de conduire, de Pôle emploi, la CARSAT, la MSA, la CPAM, la CAF... Service gratuit, accompagnement confidentiel et individuel sur rendez-vous.

- Des animations sociales, familiales et culturelles : tout au long de l'année nous proposons des activités intergénérationnelles propices à la rencontre, au partage et à l'échange.

Certaines animations sont réservées aux familles (ateliers parents-enfants, sorties familiales, temps d'échanges entre parents...) et aux seniors (ateliers jeux de mémoire, projet correspondance, réseau de visiteurs-euses à domicile...).

- Un accès au numérique : pour un premier contact ou pour vous aider à devenir autonome, des stages d'initiation sont proposés sur ordinateurs, tablettes et smartphones. Des ordinateurs connectés au réseau Internet sont mis à votre disposition pendant nos heures d'ouverture.

- Nos bons plans loisirs : vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels sur des spectacles, concerts, places de cinéma, entrées à la piscine ou d'aides pour partir en vacances.

- Un service itinérant : en tant que structure de proximité, nous nous déplaçons, avec notre camion jaune, dans plusieurs villages du Carmausin Ségala pour répondre aux besoins des habitant-e-s, les accompagner et valoriser leurs projets.

Retrouvez toutes nos infos et actualités sur notre site internet ou auprès de l'accueil de l'association.

Toutes nos animations sont proposées dans le respect des normes sanitaires.

ASSOCIATION SEGA LIENS

6 chemin de Musac

81350 VALDERIES

05.63.56.55.88 / accueil@cs-segalatarnais.org

www.cs-segalatarnais.org

www.facebook.com/segalien





LE COIN DES ASSOS



La Société coopérative d'intérêt collectif, **Coop de Só** regroupe des citoyens, des associations, des entreprises et des collectivités, tous sociétaires. Chacun peut ainsi être acteur d'une démarche collective en s'investissant dans un projet de développement des énergies renouvelables et de maîtrise des consommations d'énergie.

Fin juillet 2020 la coopérative a mis en service l'installation de la toiture mise à disposition par la commune de Valdéries, qui a produit depuis cette date près de 4 MegaWatt-heure.



A ce jour la coopérative compte 100 sociétaires, dont 80 citoyens, 8 communes et 12 associations ou entreprises. Six installations représentant une puissance de 221 KiloWatt-crête (KWc) ont été achevées et cinq de celles-ci sont en production. Cela a représenté, depuis leur mise en service, une production électrique de près de 125 MégaWatt-heure, ce qui correspond à la consommation annuelle de 40 ménages (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Pour 2021, deux communes sociétaires - Pampelonne et Le Garric- ont mis à disposition les toitures de leurs salles de sport pour les équiper de deux centrales photovoltaïques ce qui représentera une capacité supplémentaire de production de 135 KWc pour un investissement de l'ordre de 100 000 € pour Coop de Só. D'autres projets sont à l'étude.

Aujourd'hui vous pouvez rejoindre la coopérative :

- Devenir sociétaire et placer un peu de votre épargne
- Proposer de faire équiper le toit de votre maison ou de vos bâtiments
- Participer à la vie coopérative en y apportant un peu de votre temps.

Pour plus d'informations : www.coopdeso.fr vous pouvez aussi vous inscrire à notre lettre d'information pour être tenu au courant de nos actions et de nos projets. contact@coopdeso.fr ou 07 87 51 94 73



POUR VOTRE SECURITÉ



La gendarmerie

La communauté de brigades de Valdériès (brigades de VALDERIES – PAMPELONNE – VALENCE D'ALBIGEOIS) est disponible 24h/24h. L'accueil est assuré 7j/7. Les horaires d'ouverture sont : 8h – 12h et 14h – 19h la semaine, et 9h – 12h et 15h – 19h pour les dimanches et jours fériés. Pour faire appel à ses services, composer le 17 (un transfert sera effectué vers la brigade de permanence pour répondre aux sollicitations d'urgence).

Les gendarmes ont occupé le terrain pendant les fêtes



Les personnels de la communauté de brigades de Valdériès, unité commandée par le major CATHALO, ont accentué leur présence sur le terrain durant les fêtes de fin d'année, notamment les 30 et 31 décembre. En effet, les militaires des brigades de Valdériès, Pampelonne et Valence d'Albigeois, aidés par des réservistes de la gendarmerie et par des gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Albi, ont procédé sur notre secteur à divers contrôles routiers coordonnés. Leur mission était de s'assurer du respect des règles du couvre-feu mis en place dans le cadre de la pandémie, mais aussi de prévenir et de réprimer les infractions graves génératrices d'accidents telles que la conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou sous l'effet des stupéfiants. Ainsi, le 30 décembre à partir de 18h00, douze militaires ont effectué des contrôles aléatoires. Le 31 décembre, de 14h00 et jusqu'à 07h00 du matin, des équipes se sont relayées pour assurer les mêmes services. Le lendemain, l'adjudant-chef ESCANEZ, commandant la brigade

de proximité de Valdériès, est satisfait du résultat de ces contrôles puisque aucun accident n'a été déploré et qu'aucune infraction grave n'a été constatée. La mission est réussie. Il précise : « Sur notre secteur, les gens sont assez respectueux. En ce qui concerne le couvre-feu, les attestations nous sont présentées, les motifs sont légitimes, très souvent il s'agit de gens qui rentrent du travail. » On ne peut que souligner l'action positive de nos forces de l'ordre qui assurent en tous lieux et en tout temps la surveillance du territoire pour notre sécurité.

Bons réflexes contre les cambriolages.

- Protégez les accès par des équipements adaptés, fiables et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme).
- Soyez prévoyant (photographiez les objets de valeur, noter le n° de série et la référence des matériels et des biens de valeur, conserver les factures).
- Soyez vigilant (changez si besoin les serrures, fermez les portes à double tour même lorsque vous êtes chez vous, enlevez les clés intérieures sur les portes vitrées, assurez-vous de l'identité d'une personne inconnue souhaitant pénétrer chez vous et ne jamais la laisser seule dans une pièce, placez en lieu sûr vos bijoux, carte bancaire, clés de voiture).
- Signalez à la brigade tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou le pot de fleurs, confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, l'été, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Avant de partir en vacances, signaler votre absence à des personnes de confiance et à la brigade (opération tranquillité vacances), faites relever régulièrement votre boîte à lettres, transférez vos appels téléphoniques sur votre portable ou sur une autre ligne, faites-en sorte que votre domicile paraisse habité et sécurisé, ne diffusez pas des informations de votre absence sur les réseaux sociaux.
- En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie puis, en attendant, préservez les traces intérieures et extérieures, ne touchez à rien et interdisez l'accès des lieux.



Vigilance contre les arnaques sur Internet.

Le phénomène des arnaques sur la toile s'amplifie. Il est conseillé :

- de ne pas répondre aux mails paraissant suspects, les supprimer.
- de ne pas ouvrir la ou les pièces jointes, les supprimer.
- en cas de doutes, vous pouvez appeler la gendarmerie qui vous donnera la conduite à tenir.

JE **TRIE**

EN VRAC!

SANS EMBOITER, SANS IMBRIQUER



REJOIGNEZ LA TRIBU

WWW.TRIFYL.FR

